

Au prélet de Valère : croquis sédunois

Autor(en): **Solandieu**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

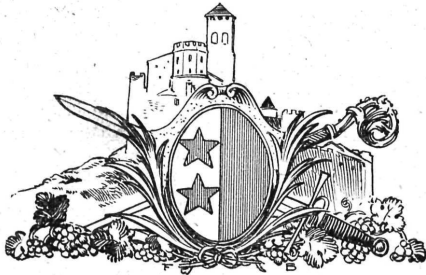
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sans te soucier du qu'en dira-t-on,
Tu retourneras tard à la maison,
Et ma foi, tant pis ! si la porte est close,
Si notre escapade est de mauvais ton !
Des derniers baisers tu resteras rose
Sans te soucier du qu'en dira-t-on !

André MARCEL.

C'est le change ! — Nos voisins d'outre-Rhin, qui avaient l'habitude, avant la guerre, d'envoyer chez nous leurs enfants désireux de se familiariser avec la langue de Racine et de Voltaire, sont obligés d'y renoncer. La crise du change a fait de ce désir un luxe qui n'est pas permis à chacun. Heureusement, ils ont une compensation. Ils envoient leurs enfants apprendre le français à Dusseldorf.



AU PRÉLET DE VALÈRE

Croquis séduisois.

ÉTAIT dimanche la fête traditionnelle du « Prélet » de Valère. Une vieille fête, assurément, mais toujours jeune quand même, à cause du gai printemps qui la voit renaître et des nouveaux venus qui la célèbrent. « Prélet », petit pré, lieu enchanteur, évoquant le souvenir des preux chevaliers et des princes-évêques, de tant de curieuses figures, de tant d'émouvantes choses, de tant de gloire effondrée dans la poussière des siècles ! Il s'étend, en un riant plateau, du pied de « Valère » à la combe de « Tourbillon ».

La fête du « Prélet » était autrefois la fête de tout le monde. Jeunes et vieux s'y retrouvaient en foule, festoyant en commun, causant et riant à cœur joie, entre la *bourrée* d'œufs et les *lampées* de muscat. C'était un relief très caractéristique du « bon vieux temps ».

Plus tard, les œufs, ces superbes œufs teints et symboliques, disparurent de la scène et furent remplacés par la danse, à laquelle jeunes et vieux se livraient avec une égale ardeur. C'était plaisant, si l'on veut, mais, doucement, la « fête » se modernisait.

Enfin, depuis quelques années, les enfants seuls dansent des « rondes » en chantant des refrains populaires comme ceux-ci : « Il pleut, il pleut, bergère », « Meunier, tu dors », etc. ; tandis que les cuivres sonores d'une fanfare réveillent les mystérieux échos des rochers. La « fête » reste néanmoins toujours jolie ; c'est la fête exclusive des jeunes, c'est vrai, mais il reste aux parents, aux vieux, la joie de voir danser leurs gros bébés, en pensant que quinze ans en arrière, c'étaient eux qui dansaient à cette même place. Dès lors, que de déceptions et de larmes ! Cela vous vieillit, sans doute, et amène quelques nuages sur votre front, mais le bonheur de se voir si gentiment revivre dans ceux qu'on contemple !

Malgré tout, il faut bien assigner à cette troisième phase de la « fête du Prélet » un nom chronologique, une dénomination historique et appropriée. J'y ai pensé, et puisque, à mon humble avis, toute chose qui perd graduellement son cachet primitif et original est en voie de dégénérescence, j'appelle, avec beaucoup d'amertume, cette troisième phase : « La décadence du Prélet ».

Dans ce cadre merveilleux de rocs moutonnants, recouverts de grappes humaines, aux couleurs vives, chatoyant sous l'éclat d'un soleil d'été, entre le vieux *castrum* de Valère, cette gloire de Sion, et les fantastiques ruines de Tourbillon, de grandiose mémoire, sur ce délicieux « Prélet » qui a vu défiler déjà tant de drôles de choses et de drôles de gens, il sembla un instant que quelque chose d'imprévu allait se passer, qu'un grand tableau, appro-

prié à la grandeur du cadre, allait incontinent surgir.

Était-ce la résurrection du passé, du « bon vieux temps », ou les effluves d'une innovation « fin de siècle », l'ère d'une quatrième et dernière période ? Hélas ! et heureusement, ce ne fut ni l'une ni l'autre.

Les cuivres continuèrent à réveiller les échos des rochers, les enfants à danser des rondes en chantant, les jeunes à fêter la dive bouteille autour des buvettes foraines du champ de fête, et les *vieux*, par qui j'aurais dû commencer, ces pauvres *vieux* qui n'ont pas même connu le bon vieux temps, à sucoier des oranges, mollement étendus, le dos au soleil, sur le gazon de l'arrière-plan.

Le spectacle, certes, ne manquait pas de pittoresque ; mais nos ancêtres de 1800 s'y seraient-ils reconnus et qu'en auraient pensé mesdames nos aïeules ? Que sont devenues, hélas ! les joyeuses *coraules* ? Mais où sont les neiges d'antan ?

Solandieu.

INVITEZ VOS DAMES !

AMEZ-VOUS danser ? — Oui beaucoup. — Connaissez-vous les danses modernes ? Non. — Vous avez tort. Il faut les savoir ou renoncer au plaisir de tourner en musique. Ah ! il n'y a pas de nenni. Les danses modernes ont proscrit les anciennes. A peine, a-t-on réservé une petite place à la valse, à simple titre d'aumône. Et encore l'a-t-on « modernisée ». Elle n'en est certes pas plus gracieuse, au contraire. Il semble toutefois qu'une réaction se dessine au sujet des contorsions exotiques qui sont si fort à la mode. On pouvait s'y attendre. Lisez plutôt :

A son siège, boulevard St-Denis à Paris, eut lieu pendant les fêtes de Pâques le congrès annuel de l'Académie des maîtres de danse de Paris. Deux cent cinquante délégués représentaient cette association forte de 300 membres, qui étend ses ramifications dans tous les pays. Le but de cette association peut se résumer dans ces quatre mots : création, unification, vulgarisation et correction. Le congrès consacra d'abord par de bonnes règles les danses modernes admises, mais la partie la plus intéressante fut la démonstration de danses inédites. A part un Fox-trot-Fantaisie, qui plut beaucoup, des MM. Resler frères de Lausanne, les nouveautés consistèrent surtout dans des variations sur le boston et la valse, la valse triomphante que Murger appelait « Le pas de charge de l'amour ». Le boston du professeur Weyne de Rotterdam fut très applaudi, de même que les Fantaisies-Valse de Mme Lefort, la présidente, et du professeur La-combe d'Agen.

M. Lafargue, professeur de danse du lycée de St-Quentin, secrétaire du congrès, fit remarquer qu'il fallait chercher dans la création comme dans l'exécution, le goût français, ou tous ces pas qui viennent de vous être présentés participent de la valse, la valse bien française, c'est pour cela que nous les approuvons. Le débat s'orienta ensuite, sur la manière dont sont exécutées les danses à la mode. Le célèbre professeur de Paris, M. Grandmontagne, vice-président du congrès, s'éleva avec force contre le « shimmy », danse qui fait fureur à Paris et qui gagne les autres capitales. Il prit son envol, dit-on, un beau soir, de San-Francisco. Son caractère effronté devait lui préparer un beau triomphe. Ah ! devenir la danse du frisson, la danse de la chemise dans le dos (voyez étymologie) quel fructueux destin ! Excommunié, il fit fortune. Cs frétilllements, contorsions et malacages des membres, dans la danse doivent être combattus. Ce ne peut être que des produits de bars louches et de dancings douteux.

Il montra en insistant comme il fallait lutter contre cette vague lassive d'exotisme qui sévissait de plus en plus et contre toutes ces excentricités futuristes, en raison de leurs rapports trop précis avec le gâtisme, la danse de Saint-Guy et autres infirmités chroniques et passagères, dont l'humanité est de nos jours suffisamment pourvue. Il considéra aussi les jazz-band comme un stock américain qu'il convient de liquider au plus tôt. C'est sous cette forme lapidaire qu'il en réclama la dis-

parition au nom du bon goût et de l'amour de la musique. Quant aux nègres hilares et ironiques qui composent ces étranges orchestres, il leur conseilla tranquillement de retourner dans leurs lointaines savanes. Eût-on pensé danser un jour aux sons de batteries de cuisine, de coups de pistolets, de casse-roles, de tambours et de grosses caisses ? Il demanda condamnation et les professeurs furent unanimes pour adresser un appel à l'opinion publique, aux artistes de tous genres soucieux du bon renom de l'art, en vue du relèvement et de la sauvegarde du goût dans la danse.

Eh ! bien, cette fois, ce n'est pas nous qui l'avons dit !

LES « PÈDZES »

NOMBREUSE est l'espèce des « pédzes » ; elle ne présente pas une grande variété. Les « pédzes » se ressemblent fort ; ils confirment avec évidence la justesse du dicton populaire : « Qui se ressemble, s'assemble ! »

Vous êtes au travail, très affairé, n'ayant que tout juste le temps d'accomplir, pour le moment où elle doit être terminée, la tâche que vous vous êtes imposée. Une « pédze » survient, qui bouleverse tous vos plans, qui vous obsède. Et pourquoi ? Pour vous raconter des balivernes, des potins de concierge sans aucun intérêt ni importance. La « pédze » ne voit pas ou ne veut pas voir vos préoccupations et votre presse. C'est en vain que vous cherchez à lui faire comprendre qu'il vous importune. Qu'est-ce que votre temps, si précieux soit-il, en présence de celui qu'il peut s'accorder le luxe de gaspiller en de futiles bavardages ? Il est persuadé que sa présence vous agré. Il s'installe sans façons. Il est comme « chez lui », dans votre logis et dans vos meubles.

Une peste, quoi !

* * *

Il y a aussi les « pédzes » noctambules, une drôle d'espèce, celle-là. C'est dans les cafés, le plus souvent, qu'en les rencontre. Ils sont la bête noire de ceux des cafetiers qui ne savent s'en débarrasser, car ils les exposent à d'incessantes contraventions pour fermeture après l'heure de police. Impossible de leur faire lever de leur chaise ; ils y sont vissés. Ils entament à trois ou quatre heures de la nuit un sujet sur lequel on pourrait ergoter des jours durant sans aboutir. Leurs paupières, inflexibles, résistent à tous les effluves somnifères de Morphée. Tout autour d'eux, les sièges ont été déjà placés sur les tables ; les somnoliers vident les porte-allumettes qu'elles empilent sur une même table, à côté des « sous-chopes » de feutre ou de celluloid, également rassemblés ; le garçon d'office commence le balayage ; on ouvre toutes grandes portes et fenêtres ; les lumières s'éteignent peu à peu : les « pédzes » sont toujours là, discutant, pérorant, chantonnant, en dépit des vents coulis, de la poussière et de l'obscurité.

On est tant bien !

J. M.

FRANÇAIS D'OUTRE-SARINE

UN de nos abonnés nous communique la circulaire suivante, qu'il a reçue d'une maison de la Suisse allemande. On ne saurait sans doute exiger de nos chers Confédérés qu'ils écrivent le français comme des fils de l'Île de France, pas plus qu'on ne pourrait nous demander, à nous Romands, d'écrire l'allemand à la façon de Goethe et de Schiller, mais, vraiment, en matière commerciale, tout particulièrement, nos compatriotes d'Outre-Sarine en prennent parfois trop à leur aise.

Voyez plutôt. C'est absolument authentique :

« P. P.

» Nous étions en cas de poser à votre disposition avant quelque temps notre « Serie IV 20 cartes imprimées en taille douce. »

» Mais resté sans qu'une réponse de notre livraison, nous sommes obligé de vous prier, en cas que vous ne voudriez pas la garder pour vous, de la retourner à notre adresse dans la circonstance de huit jours environ à mesure de notre timbre poste (10 cts.) ajouté.

» D'autre cas nous nous permettons de supprimer le montant incl. les frais comme recouvrement.

» Avec considération. »